

Résumé du référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

1. Référentiel d'activités

- Gestion, conseil et développement d'une clientèle de commerçants, artisans, professions libérales et petites entreprises
- Conseil patrimonial agence afin de gérer, conseiller et développer la clientèle de particuliers "bonne gamme"
- Orientation vers la Banque Privée et les fonctions de Conseil en Gestion de Patrimoine dans la banque, l'assurance ou en tant que Conseiller en gestion de patrimoine indépendant (CGPI)
- Orientation vers les centres d'affaires entreprises
- Prise de responsabilités managériales dans les différentes entités de la banque de détail
- Orientation et gestion du patrimoine des particuliers et des professionnels
- Utilisation des outils de base de l'ingénierie financière et patrimoniale et suivi des pratiques et évolutions en matière de fondements réglementaires, juridiques et fiscaux de l'activité bancaire et financière

2. Référentiel de compétences

- Faire de la veille sur les évolutions de son environnement ou éco-système et anticiper les transformations et innovations possibles en matière patrimoniale et financière et suivre le fonctionnement des marchés de capitaux, des techniques bancaires, etc.
- Piloter ou co-piloter la construction d'une vision stratégique, fixer des objectifs et donner du sens afin d'améliorer les positions concurrentielles de sa structure
- Fédérer et animer les acteurs internes et externes (gouvernance) dans un souci d'éthique afin de favoriser les transactions
- Développer des politiques et pratiques afin d'appréhender les principales composantes du management bancaire et financier
- Appliquer et mettre en œuvre des politiques et pratiques adaptées aux spécificités des marchés (professionnels ou particuliers)
- Contrôler et mesurer la pertinence et la performance des outils de gestion bancaires, financiers et patrimoniaux permettant d'analyser la situation financière de l'entreprise, d'anticiper son évolution et d'établir des recommandations d'achat ou de vente auprès d'investisseurs boursiers ou d'ouverture de crédits, de réaliser des prévisions concernant les taux de change et les taux d'intérêts à partir de modèles mathématiques, d'analyser les marchés financiers grâce à des modèles mathématiques qui permettent de les décrire, établir des prévisions, rédiger un rapport sur le sujet, de gérer diverses opérations financières ou bancaires.
- Auditer, évaluer et analyser les risques associés aux décisions financières et d'investissement
- Appliquer et respecter des règles et des normes liées aux activités bancaires, financières et patrimoniales
- Développer des process, des démarches Qualité, innovation etc. adapté au contexte bancaire et financier en général
- Animer et fédérer des collectifs, développer son relationnel et son leadership dans un souci de service rendu à sa clientèle (professionnel ou particulier)
- Conseiller et négocier avec ses équipes et ses partenaires d'affaires
- Gérer l'organisation du travail et les transformations possibles liées entre autres aux impacts du numériques sur les activités bancaires, financières et patrimoniales
- Piloter son projet de développement personnel
- Développer les compétences comportementales et métiers (les siennes ou celles de ses équipes) afin de pouvoir offrir un service client de qualité et en étant en mesure de rédiger des cahiers des charges, des rapports, des synthèses et des bilans adaptés à son activité

- Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention

MASTER MONNAIE, BANQUE, FINANCE, ASSURANCE

- Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine
- Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale
- Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines
- Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines
- Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux
- Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation
- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
- Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère
- Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles
- Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe
- Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale

Dans certains établissements, d'autres compétences spécifiques peuvent permettre de décliner, préciser ou compléter celles proposées dans le cadre de la mention au niveau national. Pour en savoir plus se reporter au site de l'établissement.

3. Référentiel d'évaluation

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

Concernant l'évaluation des blocs de compétences, chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

Chaque ensemble d'enseignements a une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de master, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 120 ECTS au-delà du grade de licence.